



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Guadeloupe : peche maritime

Question écrite n° 43279

Texte de la question

M. Leo Andy appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la nécessité de déterminer les zones de pêche dans la Caraïbe. En effet, depuis plusieurs années, les problèmes liés à la question de la délimitation des eaux territoriales entre pêcheurs guadeloupeens et certains de la Caraïbe (Saba, Dominique et Antigua notamment) se sont multipliés. Encore récemment, l'arraisonnement d'un bâtiment guadeloupeen par les Antiguais a déclenché de vives réactions qui témoignent de l'exaspération grandissante des pêcheurs guadeloupeens. Le fait est que depuis cet incident, nombre d'entre eux, qui se sont vu contraints d'interrompre leurs activités, mettant ainsi en péril leurs entreprises. C'est donc le devenir d'une vingtaine de petites exploitations de pêche guadeloupeennes qui est actuellement en jeu, soit quelque 80 emplois. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer l'action que le Gouvernement a entreprise au niveau international pour un règlement définitif du problème des zones de pêche.

Texte de la réponse

Depuis les incidents qui se sont déroulés dans les zones de pêche au nord du département de la Guadeloupe et compte tenu de l'attitude notamment adoptée en la circonstance par les autorités d'Antigua, le Gouvernement a décidé de relancer les négociations avec Antigua, qui n'avaient pas pu aboutir en 1986, afin de parvenir à une délimitation des espaces maritimes entre ce pays et la Guadeloupe. Le Gouvernement envisage également de saisir la Commission européenne pour demander la négociation d'un accord de pêche dont la compétence relève de l'Union européenne. Le problème est à resituer dans le cadre plus large de la mise en place d'une véritable coopération entre nos départements français d'Amérique (DFA) et les États voisins des petites Antilles. Le ministère des affaires étrangères tient à cet égard à souligner l'importance de la mission qu'il a remplie, à la demande du Président de la République, Mme Lucette Michaux-Chevry, dont les contacts privilégiés avec les autorités d'Antigua ont contribué à rétablir d'ores et déjà des relations de bon voisinage entre les deux archipels. Le ministre de l'outre-mer a par ailleurs participé les 4 et 5 novembre à la Guadeloupe à la conférence régionale de l'ensemble des élus et des hauts fonctionnaires qui s'est penchée sur les problèmes de coopération dans les Caraïbes, afin notamment d'étudier les voies et moyens d'une meilleure insertion de nos DFA dans leur environnement régional.

Données clés

Auteur : [M. Andy Léo](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43279

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 1996, page 5124

Réponse publiée le : 25 novembre 1996, page 6124